

BUDGET

A LA UNE

Scandales financiers :
comprendre les causes,
anticiper les
conséquences

EMPLOI

Quels pays recrutent le
plus de compétences
tunisiennes en 2025?

CULTURE

Hector Sonon, Seif Eddine
Nechi, Kamal Zakour et
Abir Gasmi défendent la
BD africaine

MG4

100% **ELECTRIC**

99 950^{dt}

+ Borne Offerte





LE MAG

WEBMANAGERCENTER.COM - HEBDO N° 234 DU 08 MAI 2025 - 4,90 DINARS

WMC Editions Numériques

Société editrice : IMG sa

ADRESSE

Rue Lac Victoria-
Rés.Flamingo les Berges du
Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

webmanagercenter.com

DIRECTEUR PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

REDACTION

Ali DRISS

Khmaies KRIMI

Hajer KRIMI

Sarra BOUDALI

PHOTOS

Anis MILII

INFOGRAPHIE

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 4,90 Dinars

Abonnement annuel : 200 DT

01

A LA UNE

Scandales, opacité, inflation : faut-il
craindre une perte de contrôle

Exécution du budget : où sont les
chiffres ?

02

ECO-FINANCE

Scandales financiers : comprendre les
causes, anticiper les conséquences

Habits, légumes, restaurants : où les
prix ont-ils le plus augmenté en avril ?

03

SECTEURS

Tunisie : l'indépendance énergétique
tombe à 39% au 1er trimestre 2025

04

COOPERATION

CTECI : Une dynamique renforcée pour
les entreprises tuniso-espagnoles

05

DIASPORA

Transferts de fonds, investissements,
retraites : les nouvelles pistes pour
mobiliser la diaspora

06

CULTURE

Hector Sonon, Seif Eddine Nechi, Kamal
Zakour et Abir Gasmi défendent la BD
africaine



**Naviguez en toute sécurité
avec notre contrat**

**Un ensemble de garanties
pour vous sécuriser :**

- La protection contre les dommages causés au bateau assuré:
Pertes et avaries, Incendie, tempête, vol...
- L'assurance de votre responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels causés aux tiers
- Le remboursement des frais de retraitement, de recherche d'assistance et de sauvetage
- La garantie individuelle personnes embarquées
- La protection contre les pertes et dommages causés aux mobiliers, objets et effets personnels
- Le transport par voie terrestre.
- La possibilité d'octroi d'une couverture pour navigation en dehors des eaux territoriales Tunisiennes.

**"GLOBALE EMBARCATION
DE PLAISANCE"**

Scandales, opacité, inflation |

Faut-il craindre une perte de contrôle



À l'heure où les économies se construisent à coups de données et d'indicateurs, la Tunisie semble parfois avancer à tâtons, privée d'un outil pourtant fondamental : la transparence statistique.

Alors que nous sommes en mai 2025, ni les chiffres d'exécution

budgétaire de janvier et février, ni les taux de chômage du troisième trimestre 2024 n'ont été publiés. Ces absences ne sont pas anodines. Elles fragilisent la confiance, alimentent les soupçons et entravent toute capacité de pilotage économique efficace.

Car oui, publier les chiffres, ce n'est pas un luxe administratif. C'est un acte de gouvernance. Un levier de responsabilité publique. Une boussole pour les décideurs, les investisseurs, les partenaires internationaux... et pour chaque citoyen.

Transparence en panne, gouvernance en souffrance

Dans un pays déjà miné par les scandales financiers à répétition — Cofib Capital, TSI, le dossier explosif de l'exportateur d'huile d'olive —, le silence des institutions publiques aggrave un climat déjà instable. Le système financier vacille, la régulation est à la traîne, les signaux d'alerte se multiplient. Mais où sont les réponses ?

Seule la Banque centrale continue de jouer son rôle. Et ce qu'elle dévoile est préoccupant : explosion de la masse monétaire, hausse vertigineuse des créances sur l'État, circulation de cash

record... Des symptômes clairs d'un déséquilibre devenu structurel.

Sans données, pas de boussole

Comment orienter une politique publique, réguler un marché, prévoir une crise si les instruments de mesure sont absents ou volontairement différés ? Le pilotage à l'aveugle ne peut que mener à l'échec. Et l'économie tunisienne n'a plus le luxe des erreurs : inflation toujours élevée (5,6 % en avril), indépendance énergétique en chute (39 %), climat d'investissement frileux.

Dans ce contexte, la mobilisation de la diaspora, le renforcement

des coopérations économiques — comme celle engagée par la CTECI avec l'Espagne — ou encore la transition énergétique sont autant d'opportunités. Mais elles nécessitent un socle : la confiance. Et la confiance commence par la transparence.

Une exigence démocratique, pas un simple tableau Excel

Ce que nous demandons, ce ne sont pas des performances, mais des preuves. Pas des miracles, mais des comptes rendus. Pas des discours, mais des données.

Car sans chiffres, pas de débat. Sans débat, pas de réforme. Et sans réforme, pas d'avenir.



Kiosque Numérique



Exécution du budget |

où sont les chiffres ?



Un début d'année dans le flou Alors que nous entamons le cinquième mois de l'année, le ministère des Finances n'a toujours pas publié les chiffres d'exécution du budget pour janvier

et février.

Une absence passée sous silence mais qui soulève pourtant des questions essentielles de transparence et de gouvernance. Certains pourraient se demander : à quoi bon publier ces chiffres ? En

réalité, la publication régulière de l'exécution budgétaire n'est pas un simple exercice administratif. Elle permet à l'ensemble des citoyens, aux institutions, aux analystes et aux investisseurs de suivre l'évolution des finances publiques.



« La transparence n'est pas un luxe, mais une exigence vitale pour piloter une économie fragile. »

Elle constitue un levier fondamental pour contrôler l'utilisation des fonds publics, évaluer l'efficacité des politiques économiques, adapter les décisions politiques en temps réel et renforcer la confiance des partenaires internationaux.

Des conséquences concrètes

Sans ces publications, les experts financiers peinent à donner des recommandations fiables à leurs clients, qu'il s'agisse d'investissements, d'épargne ou de prévisions sectorielles. « La clé de la bonne gouvernance, c'est la transparence. Mais de quelle transparence parle-t-on si les chiffres de janvier ne sont même pas disponibles ? », s'interroge un analyste financier, qui préfère garder l'anonymat. Il rappelle à juste titre que les sociétés cotées en bourse ont, elles, déjà publié leurs résultats au 31 mars.

Une source d'alerte pour les décideurs

L'exécution budgétaire est aussi

un indicateur précieux pour les décideurs politiques. En l'absence de ces données, il devient difficile de piloter efficacement les politiques économiques ou d'anticiper les tensions futures. Sur la scène internationale, ce manque de visibilité peut nuire à la crédibilité du pays et compliquer l'accès aux financements ou partenariats stratégiques.

D'autres chiffres manquants : le cas de l'INS

Le chômage aussi dans l'ombre. Le mutisme des autorités ne s'arrête pas là. L'Institut national de la statistique (INS) n'a toujours pas publié les taux de chômage du troisième trimestre 2024. Faut-il y voir une incapacité à produire toutes les données à ce jour ? Le choix d'attendre que les indicateurs s'améliorent ? Ou encore celui d'éviter de décrire une réalité dérangeante ? En l'absence de réponse, la suspicion s'installe.



« L'absence de chiffres officiels sape la confiance, freine l'investissement et brouille les choix politiques. »



« Sans données, impossible de construire un débat économique sérieux ou d'anticiper les risques. »

Peut-on parler de pilotage sans instruments ?

Privés de chiffres, comment juger de l'évolution de l'économie ? Le pilotage à l'aveugle ne pourra servir aucune cause y compris celle d'un État obnubilé par le social mais dénué des moyens adéquats. Face à cette opacité, seule la Banque centrale de Tunisie (BCT) continue de publier des données économiques avec régularité — mais celles-ci, loin de rassurer, confirment une tendance préoccupante.

Ce que révèlent les données de la BCT

Une masse monétaire en forte expansion. Dans sa dernière publication Ecoweek, l'économiste Hechmi Alaya alerte : la masse monétaire (agrégat M3) s'élevait à 133,5 milliards de dinars en février 2025, en hausse annuelle de 10,8 %. Cela représente 77,7 % du PIB, contre 75,2 % un an plus tôt. Cette dynamique s'explique en grande partie par la hausse des créances nettes sur l'État, à +26,1 % après

+34,9 % en janvier. À l'inverse, le crédit à l'économie affiche une progression historiquement faible: seulement +2,8 %.

Le cash règne en maître

Autre donnée significative : la monnaie fiduciaire, c'est-à-dire les billets et pièces en circulation, a crû de +10,3 % en glissement annuel, représentant près de 40% de l'agrégat M1. Du jamais-vu depuis 2010.

Le financement monétaire explose

La situation devient encore plus alarmante du côté du bilan de la BCT. En février, les créances sur l'État atteignaient plus de 16 milliards de dinars, soit 30,7 % de son bilan – contre seulement 7,68 MMDT en février 2023 et 141 millions il y a dix ans. Cette dépendance croissante de l'État à la BCT pour financer ses déficits a fait bondir le bilan global de la Banque centrale à 30,4 % du PIB. Dans pareil contexte, la trajectoire devient difficilement soutenable.

-26,1%

Créances nettes sur l'État en février

16

Milliards de dinars

Les créances sur l'État en février

Transparence en berne, inquiétudes en hausse

“Même erronés, les chiffres sont signes d'exactitude” disait l'écrivain canadien Jean-Claude

Clari. Alors autant publier les chiffres et laisser aux analystes et aux acteurs économique la latitude de comprendre la situation économique sous différents éclairages et en s'adonnant aux recoupements nécessaires. Les retards accusés par le ministère des Finances et de l'INS dans la publication de certains chiffres alimente la défiance. Une chose est sûre : sans données fiables, il est impossible de juger des orientations économiques, encore moins d'en anticiper les conséquences.

Amel Belhadj Ali

en bref

La Transparence budgétaire en question

- **Aucun chiffre** d'exécution publié pour janvier-février 2025.
- Retards aussi du côté de l'INS sur les **données du chômage**.
- La BCT alerte sur la hausse de la **masse monétaire** (+10,8 %) et du financement de l'État.
- **Les créances sur l'État** atteignent 30,7 % du bilan de la BCT, contre 7,6 % un an plus tôt.
- L'économie est pilotée à l'aveugle, nourrissant la **défiance**.
- Les analystes réclament plus de **visibilité** pour évaluer les politiques publiques et économiques.

RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of
the diaspora*



in partnership with



Tunisie |

Que devient l'aide américaine après la fin de la MCC ?



Le président américain Donald Trump a décidé de supprimer la Millennium Challenge Corporation (MCC), un des principaux instruments de l'aide américaine au développement. Cette annonce, bien que non encore officialisée par la Maison Blanche, a été confirmée par plusieurs sources proches du dossier et relayée par le New York Times. La décision aurait été annoncée en interne lors d'une réunion tenue le 23 avril 2025.

Cette mesure s'inscrit dans une vaste réorganisation administrative initiée par la Commission pour l'efficacité gouvernementale (DOGE), nouvel organe dirigé par Elon Musk.

Une tendance de fond : désengagement des États-Unis

Cette suppression s'ajoute à celle de l'USAID, suspendue plus tôt

cette année. Bien que disposant d'un budget beaucoup plus modeste — environ 1 milliard de dollars par an, soit 50 fois moins que l'USAID — la MCC portait un poids symbolique fort, incarnant une forme d'aide conditionnée à la gouvernance démocratique et à la transparence.

D'après les premiers éléments, tous les programmes en cours vont être arrêtés et les gouvernements partenaires seront officiellement



Pétrole

La production nationale de pétrole brut s'est située à 328 kilotonnes (kt), à fin mars 2025, soit une baisse de 5% par rapport à la même période 2024, selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

Cette baisse a touché la plupart des principaux champs à savoir :Ashtart (-15%), Miskar (-32%), El Hajeb/Guebiba (-11%), Hasdrubal (-15%), Nawara (-21%) et Gherib (-17%).

D'autres champs ont enregistré, par contre, une amélioration de production à savoir ElBorma(+15%), M.L.D (+24%) et Adam (+3%). La moyenne journalière de la production de pétrole a régressé de 32,2 mille barils/j, à fin mars 2024 à 27,2 mille barils/j, à fin mars 2025.

La demande nationale de produits pétroliers, a enregistré entre fin mars 2024 et fin mars 2025, une quasi stabilité pour se situer à 1093 ktep.

L'observatoire a fait état d'une hausse des essences de 3% et du jet d'aviation de 10%. Par contre la demande du Fuel a enregistré une diminution de 35%, aussi le gasoil de 3%.

S'agissant de la structure de la consommation de produits pétroliers, elle n'a pas connu de changement significatif, entre fin mars 2024 et fin mars 2025, à l'exception de quelques produits notamment le fuel dont sa part est passée de 4% à 3%, le gasoil (de 45% à 44%), durant la même période et le jet d'aviation(de 4% à 5%).

notifiés d'ici 40 jours. Seuls le Sénégal et la Côte d'Ivoire bénéficient d'un délai pour finaliser les chantiers en cours.

La Tunisie parmi les pays directement impactés

La Tunisie figure parmi les pays concernés. En 2016, la MCC avait sélectionné la Tunisie, le Burkina Faso et le Sri Lanka pour bénéficier d'un contrat d'aide quinquennal. Le 30 juin 2021, le Conseil d'administration de la MCC avait validé une subvention de 498,7 millions de dollars (environ 1,5 milliard de dinars) destinée à financer deux projets structurants.

Le premier projet visait la modernisation de périmètres irrigués dans quatre gouvernorats du sud et du centre du pays, avec un accent sur la durabilité de l'eau souterraine et l'augmentation des revenus agricoles.

Le second, nommé Tunisia Business Climate Project, porté en collaboration avec l'OCDE, ambitionnait de lever les obstacles à la concurrence dans des secteurs stratégiques, à commencer par la numérisation du port de Radès.

Le tournant politique tunisien de 2021 a tout remis en question

Mais le 25 juillet 2021, le coup de force constitutionnel du président Kaïs Saïed est venu bouleverser la donne. À son retour d'une tournée africaine, le sénateur démocrate Chris Coons annonçait la possible suspension de l'aide à la Tunisie : « L'aide promise par la MCC pourrait être remise en question. »

Les États-Unis avaient initialement motivé leur soutien par l'engagement démocratique de la Tunisie et son orientation vers une gouvernance équitable. Cette rupture de trajectoire politique aurait donc pesé lourd dans la balance.

Fin d'un modèle emblématique du soft power américain

Créée en 2004 par George W. Bush, la MCC se voulait une alternative crédible à l'aide internationale classique, en mettant l'accent sur les conditions de transparence et de bonne gouvernance. Sa suppression s'inscrit dans une logique de réduction de l'appareil administratif promue par Donald Trump.

Mais au-delà du symbole, cette décision signe la fin d'un dispositif structurant pour plusieurs pays du Sud, notamment en Afrique. Et pour la Tunisie, elle met un terme définitif à un projet ambitieux... mort-né.

Comprendre les causes, anticiper les conséquences



Depuis plusieurs mois, la Tunisie est secouée par une série de scandales financiers d'une ampleur alarmante, qui se succèdent à un rythme effréné — presque mensuel. Ces affaires, souvent d'une gravité extrême, mettent en péril non seulement les entreprises concernées, mais aussi la stabilité du système financier national

tout entier. Banques, institutions de régulation, marchés... Aucun maillon de la chaîne économique n'est épargné.

Il ne s'agit pas de sombrer dans l'alarmisme, mais de tirer la sonnette d'alarme pour susciter une prise de conscience collective sur l'urgence de rétablir l'ordre dans un secteur vital pour l'économie nationale.

L'affaire COFIB Capital : le signal précurseur

Le premier choc a été celui de l'affaire COFIB Capital Finances en 2024. Un cadre commercial, aujourd'hui décédé dans des circonstances tragiques, a été soupçonné de pratiques assimilables à une fraude pyramidale de type Ponzi. Si

l'entreprise a tenté de rassurer rapidement ses clients, l'affaire a semé le doute dans un climat financier déjà tendu.

L'exportateur d'huile d'olive et la dette colossale

En 2025, la situation s'est encore aggravée avec deux nouveaux scandales majeurs. Le premier concerne le négociant en huile d'olive Adel Ben Romdhane. Ce dernier a profité du vide laissé par l'arrestation d'un grand opérateur du secteur, Abdelaziz Makhloufi, pour occuper le terrain de l'export.



« Les scandales à répétition révèlent une faillite de la gouvernance, pas seulement des individus. »

Ben Romdhane a ainsi négocié des contrats avec des partenaires espagnols et italiens, tout en accumulant une dette vertigineuse de 450 millions de dinars auprès de la BH Bank, et un prêt supplémentaire de 50 millions de dinars auprès de Banque Zitouna. Malgré l'avis défavorable de ses commissaires aux comptes, la Banque de l'Habitat a persisté à distribuer des dividendes, ponctionnant une partie des bénéfices de 108

millions de dinars. Une décision irresponsable, compte tenu du gouffre financier laissé par l'opérateur.

TSI : une promesse de rendement trop belle pour être vraie

Le plus récent scandale implique l'intermédiaire en bourse "Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation (TSI)". Un dirigeant y proposait à ses clients des placements à rendement mirobolant, de 13 à 14 %, dans un marché où les taux oscillent normalement entre 6 et 8%.

L'absence de culture financière chez de nombreux épargnants, combinée à une avidité généralisée, a permis à ce stratagème de prospérer sans éveiller de soupçons. Le Conseil du Marché Financier (CMF) a finalement révélé que la TSI fait l'objet d'une enquête approfondie. Celle-ci a mis au jour de graves insuffisances en matière de fonds propres, des défaillances dans la gouvernance et des pratiques mettant en péril les intérêts des clients. Le dirigeant mis en cause a pris la fuite. Le CMF, en coordination avec la Bourse de Tunis, Tunisie Clearing et plusieurs banques partenaires, a dû intervenir en urgence pour protéger les avoirs des clients et éviter toute fuite de capitaux.

Une crise de gouvernance et de régulation

Ces scandales à répétition ne sont pas de simples incidents isolés : ils traduisent une crise structurelle de gouvernance et de régulation. La réponse classique — réprimer après coup — a montré ses limites. Trop souvent, les coupables prennent la fuite avant même que la justice ne réagisse.



« Tant que la régulation restera en mode réactif, les fraudeurs auront toujours une longueur d'avance. »

Il devient urgent de mettre en place une régulation préventive, efficace et intelligente, capable d'anticiper les dérives au lieu de les subir. Cela commence par des gestes symboliques mais fondamentaux, comme la nomination d'un directeur général à la tête du CMF, aujourd'hui en situation de flottement institutionnel. Il faut également renforcer les moyens d'action des organes de régulation en rétablissant leur autorité, leur indépendance et leur efficacité.

« Ce n'est plus une série noire, c'est un signal rouge pour l'avenir de l'économie tunisienne. »

Vers une réforme profonde du secteur financier

Au-delà des mesures d'urgence, c'est un chantier de réforme en profondeur qui s'impose. Les lois encadrant le secteur financier doivent être modernisées pour suivre les évolutions rapides du marché, au niveau national comme international.

Il ne s'agit pas seulement de combler des lacunes juridiques, mais d'adopter une vision renouvelée du fonctionnement économique du pays. Une vision

fondée sur la transparence, la redevabilité et la prudence financière comme socles inébranlables.

Une menace systémique pour l'économie nationale

Les conséquences de ces malversations financières sont lourdes : elles favorisent l'évasion fiscale, alimentent les flux financiers illicites et sapent la crédibilité des institutions.

Comme l'a montré le scandale HSBC à l'échelle mondiale, ces dérives peuvent exposer des vulnérabilités systémiques, et accroître les risques opérationnels et stratégiques. Dans une Tunisie en crise depuis plus d'une décennie, elles creusent les inégalités et exacerbent la défiance des citoyens envers l'État et ses institutions.

Amel Belhadj Ali

en bref

Trois scandales, une même faille

- **Ponzi, dettes, placements fictifs** : la Tunisie vit une série noire inédite.
- **450 millions de dinars** de dette impayée dans un seul dossier.
- **Le CMF enquête** sur des pratiques à haut risque chez TSI.
- **L'absence de régulation** préventive affaiblit la confiance des investisseurs.
- **Un système à bout de souffle** appelle une réforme urgente et profonde.



CONTACT US



WMC
Lemag





Épargne

Placements

Le Guide
2024

Épargne retraite



Habits, légumes, restaurants |

Où les prix ont-ils le plus augmenté en avril ?



Au cours du mois d'avril 2025, le taux d'inflation a reculé à 5,6 %, contre 5,9 % en mars, selon les données publiées lundi par l'Institut National de la Statistique (INS).

Cette baisse s'explique essentiellement par le ralentissement de la progression des prix des **produits alimentaires** (7,3 % en avril contre 7,8 % en mars) et des **produits d'habillement** (9,4 % contre 11,7 %).

Évolution annuelle des prix alimentaires

Sur un an, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 7,3 %, avec des hausses notables sur plusieurs catégories :

- **Légumes frais** : +24,3 %
- **Fruits frais** : +19,2 %
- **Viande ovine** : +18,8 %
- **Poissons frais** : +10,6 %

En revanche, les **huiles alimentaires** ont enregistré une baisse de 20,9 %.

Les autres secteurs concernés par l'inflation

Les prix des **produits manufacturés** ont connu une hausse de 5,2 %, tirée par :

- **Habillement et chaussures** : +9,5 %
- **Produits d'entretien courant du foyer** : +4,7 %

Pour les **services**, la hausse atteint 4,7 %, avec un pic de 11,5 % dans le groupe *restaurants, cafés et hôtels*.



L'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) a également légèrement reculé à 5,5 % (contre 5,7 % en mars).

Libre vs encadré : les prix à deux vitesses

Les produits libres ont vu leurs prix augmenter de 6,8 % sur un an, contre 1,7 % pour les produits encadrés.

Dans le détail :

- Produits alimentaires libres : +8,2%
- Produits alimentaires encadrés : +1,1 %

Les plus fortes contributions à l'inflation proviennent des groupes :

- Produits manufacturés : +2 %
- Produits alimentaires frais : +2,2%
- Non alimentaire libre : +3,2 %
- Alimentaire libre : +2 %

Hausse mensuelle des prix de 0,6 % en avril

Par rapport au mois précédent, les prix à la consommation ont augmenté de 0,6 % en avril (contre 0,9 % en mars), principalement en raison de la fin des soldes d'hiver:

- Habillement : +4,2 %
- Chaussures : +4,9 %

Stabilité alimentaire en avril, malgré des variations internes

Les prix des produits alimentaires sont restés globalement stables en avril, en raison de mouvements contrastés :

- Baisse des prix des œufs (-2,9 %), des légumes frais (-1,1 %) et de la volaille (-0,3 %)
- Hausse des prix de la viande ovine (+1,9 %), de la viande bovine (+0,7 %) et des fruits frais (+0,7 %)

Investissements

La Commission consultative du Programme de mise à niveau industrielle (PMN) des entreprises a approuvé, vendredi 9 mai 2025, 3 dossiers d'entreprises industrielles pour un montant global d'investissement estimé à 55 millions de dinars (MD) et des subventions de 7 MD.

Ces entreprises opérant, essentiellement, dans les secteurs de l'agroalimentaire, des matériaux de construction et de l'emballage, a fait savoir le ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie.

Et de préciser que les investissements approuvés permettront d'accroître la compétitivité des produits tunisiens.

La réunion de la commission présidée par la ministre de l'Industrie, des mines et de l'énergie, Fatma Thabet Chiboub a permis, également, d'adopter les travaux de la commission restreinte du PMN tenue, le 7 mai 2025. Il s'agit d'approuver 27 dossiers de mise à niveau d'investissements d'une valeur de 51 MD et des subventions de 8 MD.

Demême, la commission a adopté 60 dossiers d'investissements technologiques prioritaires d'une valeur de 5 MD et des subventions de 2 MD.

en bref

Indicateurs

- **5,6 %** : taux d'inflation en avril 2025
- **+24,3 %** : hausse des légumes frais en un an
- **+4,2 %** : hausse mensuelle des prix des vêtements
- **+4,7 %** : inflation des produits d'entretien courant
- **+11,5 %** : hausse des services de restauration et hôtels sur un an.

Tunisie |

L'indépendance énergétique tombe à 39% au 1er trimestre 2025



Le bilan d'énergie primaire fait apparaître, à fin mars 2025, un déficit de 1,33 Mtep enregistrant, ainsi, une hausse de 8% par rapport à fin mars 2024, et ce, en comptabilisant la redevance, selon le rapport sur la conjoncture énergétique publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines.

**Taux
d'indépendance
énergétique**

39%

A fin Mars 2025

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 39%, à fin mars 2025 contre 43% à fin mars 2024.

La même source a précisé que sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 31%, à fin mars 2025 contre 33%, durant la même période de 2024.

Les ressources d'énergie primaire se sont situées à 0,9 Mtep à fin mars 2025, enregistrant, ainsi, une baisse par rapport à la même période de l'année précédente de 6%. Cette régression est due principalement à la diminution de la production nationale du pétrole brut et du gaz naturel.

Les ressources d'énergie primaire restent dominées par la production nationale de pétrole et du gaz qui participent tous les deux à hauteur de 73% de la totalité des ressources d'énergie primaire. La part de l'électricité renouvelable (production STEG et privée et autoproduction) reste timide et ne représente que 2% des ressources primaires.

A signaler, aussi, que la redevance sur le transit du gaz algérien a enregistré une baisse de 15%, à fin mars 2025 par rapport à la même période 2024.

2%

**Part de l'électricité
renouvelable**

La demande d'énergie primaire a, quant à elle, augmenté de 2%. La demande du gaz naturel a progressé de 4% et celle des produits pétroliers a enregistré une quasi stabilité. La structure de la demande en énergie primaire a enregistré un léger changement.

En effet, la part de la demande des produits pétroliers est passé de 51% à fin mars 2024 à 50%, durant la même période de 2025. Le gaz naturel a augmenté, par contre, de 48 % à fin mars 2024 à 49% à fin mars 2025.

INFLATION

Avril 2025



5,6%

Taux d'inflation

En baisse par rapport
MARS : 5,9%

Produits alimentaires

Légumes +24,3 %, Fruits
+19,2 %

+7,3%



+9,4%

Habillement & chaussures

Fin des soldes d'hiver

Services (cafés, hôtels)

Plus forte hausse côté
services

+11,5%



+0,6%

Inflation mensuelle

Hausse due au textile

Produits libres vs encadrés

Écart important selon le
régime de prix

+6,8%

+1,7%



source: INS

SIAME investit en Algérie et crée «SIAME Electric Algérie»



La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME, annonce à ses actionnaires et au public, que dans le cadre de sa stratégie d'expansion et de déploiement à l'international, elle a procédé en Septembre 2024, à la souscription à l'augmentation du capital d'une société de droit Algérien, portant la dénomination SIAME ELECTRIC

ALGERIE « SEA ».

La création de cette filiale, représente un jalon important dans notre stratégie de croissance à l'international et une nouvelle approche pour le renforcement de la présence de la SIAME sur les marchés à fort potentiel.

Cette initiative contribuera

certainement au renforcement de notre présence sur un marché sur lequel nous comptons beaucoup, et balisera la voie pour de nouvelles opportunités de déploiement sur les marchés cible de la SIAME.

Le capital de la SIAME ELECTRIC ALGERIE est fixé à 22 millions de Dinars Algériens, soit l'équivalent de 520 mille Dinars Tunisiens, répartis comme suit :

La participation de la SIAME dans le capital de « SIAME ELECTRIC ALGERIE » est entièrement financée par les fonds propres.



Nouvelle application BT Mobile

البنك
التونسي
BANQUE DE TUNISIE

Plus rapide, plus intuitive, plus connectée.



Les fonctionnalités essentielles

- Connexion biométrique
- Dashboard adapté
- Virements instantanés
- Edition et partage du RIB/IBAN
- Souscription et gestion SICAV

Nouvelles fonctionnalités

- Gestion des wallets BT MPAY
- Consultation et partage des relevés bancaires PDF
- Suivi des demandes de chéquier et des virements reçus
- Gestion des dossiers de scolarité

Download on the
 **App Store**

GET IT ON
 **Google Play**

Bourse de Tunis |

Tendance haussière confirmée, le Tunindex gagne 13,7 % depuis janvier



Le titre UNIMED a affiché un beau parcours sur la semaine. L'action du fleuron national des produits stériles s'est bonifiée de 7,4 % sur la semaine à 7,700 Dt. La valeur a animé le marché avec des échanges de 869 mille dinars.

Le titre SOMOCER s'est placé en lanterne rouge du TUNINDEX. L'action du producteur des carreaux en céramiques a perdu -8,2 % à 0,670 Dt, en brassant un flux global de 275 mille dinars.

Mal orienté, le titre EURO-CYCLES a reculé de -3,4 % à 13,510 Dt. La valeur a été transigée à hauteur de 233 mille dinars sur la semaine. Le marché préserve sa dynamique haussière, terminant la semaine écoulee sur une embellie de 0,8 % à 11313 points. L'indice vedette porte ainsi sa performance annuelle à +13,7 %.

La semaine écoulee a connu une accélération relative du rythme des échanges comparativement à la semaine du 2 mai 2025. Une somme de 35 MDt a été transigée sur la Cote. Notons, la réalisation d'une transaction de bloc sur le titre PGH (un montant de 1 MDt).

Le marché préserve sa dynamique haussière, terminant la semaine écoulee sur une embellie de 0,8 % à 11313 points.

L'indice vedette porte ainsi sa performance annuelle à +13,7 %.

La semaine écoulee a connu une accélération relative du rythme des échanges comparativement à la semaine du 2 mai 2025. Une

somme de 35 MDt a été transigée sur la Cote. Notons, la réalisation d'une transaction de bloc sur le titre PGH (un montant de 1 MDt).-

Analyse des valeurs

Le titre AETECH s'est offert la meilleure performance de la semaine. Sans faire l'objet de transactions, l'action s'est appréciée de 11,5 % sur la semaine à 0,290 Dt.

Le CMF rappelle les obligations légales des établissements financiers



Le 7 mai 2025, le **Conseil du Marché Financier (CMF)** a rappelé aux établissements concernés leurs obligations en matière de **déclaration, d'information et de transfert des avoirs non réclamés** au profit de l'État, conformément aux articles 43 à 48 de la **loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024** (loi de finances 2025).

Qui est concerné et quels avoirs déclarer ?

Les établissements sont tenus de déclarer :

- Les **valeurs mobilières négociées** dans le système électronique ;
- Les **droits rattachés** à ces titres ;
- Les **actions et parts d'OPCVM** inscrits dans les comptes titres ;
- Les **fonds inactifs depuis 15 ans** sans opération, réclamation ou litige du titulaire ou de son représentant.

Délai de déclaration : au plus tard le 15 février de l'année suivant l'expiration de la période de 15 ans.

Obligation de rachat et de transfert

Les établissements doivent également :

- Racheter les actions et parts des OPCVM concernés ;
- Transférer les montants au compte courant du Trésor auprès de la Banque centrale de Tunisie, y compris le produit des opérations de rachat, dans les délais précités.

Les valeurs mobilières doivent être transférées au Dépositaire central des titres dans un délai d'un mois suivant l'expiration de la période de 15 ans, pour revente par un intermédiaire agréé désigné par le ministre des Finances.

Exclusions : les cas particuliers

Ne sont pas concernés par ces obligations les comptes revenant à des mineurs, incapables ou interdits tant que la majorité ou la capacité juridique n'a pas été retrouvée.

Délais spécifiques pour les avoirs arrivés à échéance en 2024

Pour les montants arrivés à échéance au 31 décembre 2024, les établissements doivent :

- Publier la liste des titulaires et ayants droit au Journal officiel avant le 30 avril 2025 ;
- Notifier les personnes concernées par tout moyen écrit de la déchéance de leur droit à réclamer ces montants avant la fin juin 2025 ;
- Déclarer et transférer les avoirs au plus tard le 15 juillet 2025.

Obligation d'information et de transparence

Les établissements sont tenus :

- D'informer les titulaires ou ayants droit de la date de transfert ou de revente des avoirs, avec preuve écrite ;
- De publier une liste nominative dans le Journal officiel au moins 6 mois avant la date limite de transfert.

Risques en cas de manquement

Tout retard de déclaration ou de transfert, ou tout manquement à ces obligations, expose les établissements aux pénalités et amendes prévues par l'article 47 de la loi de finances 2025.

Les demandes de restitution des avoirs transférés sont à adresser selon les modalités de l'article 44 de cette même loi.

en bref

- **15 ans** : période d'inactivité au-delà de laquelle les avoirs doivent être transférés à l'État
- **30 avril 2025** : date limite de publication des listes pour les avoirs expirés fin 2024
- **15 juillet 2025** : date limite de transfert des avoirs au Trésor
- **6 mois** : délai minimum avant l'échéance pour publication de la liste des personnes concernées
- **Article 47** : prévoit des pénalités pour les manquements aux obligations

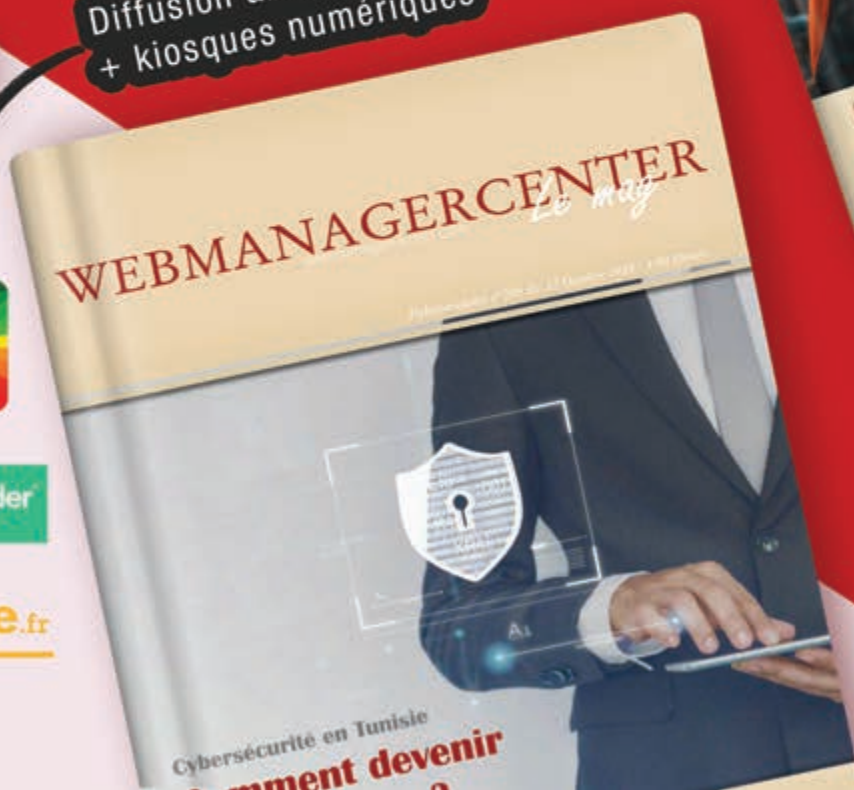
hebdomadaire

WMC Le Mag

Diffusion abonnés
+ kiosques numériques



ePresse.fr



Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

16/05/2025

MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2263
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,1557
DOLLAR DES USA	USD	1	3,0075
LIVRE STERLING	GPB	1	4,0102
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,6906
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,2494
FRANC SUISSE	CHF	10	36,1052
EURO	EUR	1	3,3586
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,5467
Yuan Chinois	CNY	1	0,4182

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,0444	3,4242
6 MOIS	3,0818	3,4791

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2023



7,50%

TMM

16/05/2025



7,50%

TID

16/05/2025



7,50%

TMM

Avril 2024



6,50%

TRE

Mai 2024



22,958

Milliard

Avoirs en devise

16/05/2025



100

Jours

d'importations

16/05/2025



Tunindex

11 360,55

Var. Année **14,13 %**
16/05/2025

Tunindex 20

5 089,63

Var. Année **16,10 %**
16/05/2025

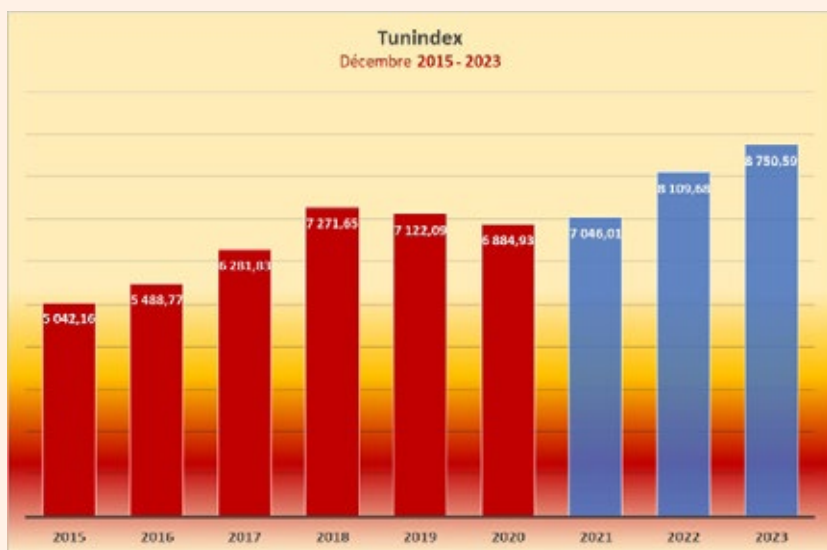
Volume semaine **68,913** Million DT

Capitalisation **30,03** Milliard DT

PER marché **10,58**
(Avril)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	8 502,78	13,77%
8300	Banques	7 921,82	14,31%
8500	Assurances	16 465,98	8,24%
8700	Services Financiers	13 819,45	10,49%
5000	Services aux Consommateurs	3 613,01	15,50%
5300	Distribution	5 692,28	15,50%
3000	Biens de Consommations	9 874,18	22,10%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	12 157,66	23,27%
3700	Produits Ménagers et de Soin Personnel	3 144,20	18,45%
2000	Industries	1 841,51	0,23%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	805,76	-0,57%
1000	Matériaux de Base	6 168,36	20,80%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH		10,34%
SOTRAPIL		7,98%
CARTHAGE CEMENT		7,58%
TUNIS RE		7,34%
MAGASIN GENERAL		4,42%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CIMENTS DE BIZERTE		-16,13%
SANIMED		-10,39%
OFFICEPLAST		-8,43%
MONOPRIX		-7,01%
ASSAD		-6,10%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
SANIMED		-53,06%
SOTEMAIL		-34,65%
SOTIPAPIER		-31,01%
ALKIMIA		-23,24%
BH BANK		-22,05%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
ASSAD		222,58%
POULINA GH		72,81%
AETECH		68,42%
SOMOCER		60,98%
BTE (ADP)		55,22%

				Clôture		16/05/2025			
			Décembre	Semaine	De la	Variation	Variation		
Titres			2024	précédente	semaine	Hebdo	Année	Capitalisation (MDT)	
SOCIETES FINANCIERES									15 105,852
BANQUES									12 468,560
1	Amen Bank	5	34 920 000	36,900	41,680	41,600	-0,19%	12,74%	1 452,672
2	ATB	1	100 000 000	2,800	3,120	3,140	0,64%	12,14%	314,000
3	BH Bank	5	47 600 000	12,700	10,250	9,900	-3,41%	-22,05%	471,240
4	BIAT	5	40 800 000	93,830	103,450	97,100	-6,14%	3,49%	3 961,680
5	BNA	5	64 000 000	8,180	9,200	9,200	0,00%	12,47%	588,800
6	Banque de Tunisie	1	270 000 000	5,190	5,100	5,040	-1,18%	-2,89%	1 360,800
7	BTE (ADP)	20	1 000 000	3,350	5,200	5,200	0,00%	55,22%	5,200
8	STB	5	155 375 000	2,970	2,730	2,770	1,47%	-6,73%	430,389
9	Attijari Bank	5	42 000 000	51,500	59,700	59,200	-0,84%	14,95%	2 486,400
10	UBCI	5	20 001 529	21,500	18,450	19,000	2,98%	-11,63%	380,029
11	UIB	5	32 560 000	22,300	23,250	23,340	0,39%	4,66%	759,950
12	Wifack Bank	5	30 000 000	9,000	8,590	8,580	-0,12%	-4,67%	257,400
ASSURANCES									1 448,900
13	ASTREE	5	6 000 000	46,000	50,000	49,990	-0,02%	8,67%	299,940
14	BH Assurances	5	2 660 000	49,000	61,020	62,090	1,75%	26,71%	165,159
15	STAR	10	2 307 693	178,000	200,500	195,130	-2,68%	9,62%	450,300
16	Tunis RE	5	20 000 000	8,200	7,900	8,000	1,27%	-2,44%	160,000
17	Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	51,480	50,500	50,500	0,00%	-1,90%	227,250
18	MAGHREBIA Vie	1	25 000 000	6,150	5,880	5,850	-0,51%	-4,88%	146,250
LEASING									799,188
19	ATL	1	32 500 000	4,250	4,920	5,100	3,66%	20,00%	165,750
20	BH Leasing	5	7 000 000	3,630	4,740	4,700	-0,84%	29,48%	32,900
21	Best Lease	1	30 000 000	1,950	2,250	2,250	0,00%	15,38%	67,500
22	CIL	5	7 000 000	24,900	23,990	24,000	0,04%	-3,61%	168,000
23	Hannibal Lease	5	11 000 000	7,400	7,450	7,450	0,00%	0,68%	81,950
24	Attijari Leasing	10	2 750 000	19,150	26,980	27,930	3,52%	45,85%	76,808
25	Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	17,990	19,000	19,100	0,53%	6,17%	206,280
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS									389,204
26	PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,010	45,000	42,000	-6,67%	-8,72%	42,000
27	SPDIT Sicaf	1	28 000 000	12,000	11,700	12,090	3,33%	0,75%	338,520
28	Tuninvest Sicar	1	966 000	9,250	8,990	8,990	0,00%	-2,81%	8,684
INDUSTRIES									12 620,768
HOLDING									3 436,518
29	OneTech Holding	1	80 400 000	9,300	9,200	9,160	-0,43%	-1,51%	736,464
30	Poulina GH	1	180 003 600	8,680	15,100	15,000	-0,66%	72,81%	2 700,054
AGRO-ALIMENTAIRE									4 712,114
31	Delice Holding	10	54 907 262	16,090	23,240	23,650	1,76%	46,99%	1 298,557
32	LAND'OR	1	13 784 285	10,350	11,220	11,500	2,50%	11,11%	158,519
33	SFBT	1	268 125 000	11,600	11,800	12,140	2,88%	4,66%	3 255,038
PHARMACEUTIQUE									251,680
34	SIPHAT	5	1 800 000	4,210	5,800	5,600	-3,45%	33,02%	10,080
35	UNIMED	1	32 000 000	7,130	7,240	7,550	4,28%	5,89%	241,600
COMPOSANTS AUTOMOBILE									60,203
36	ASSAD	1	24 000 000	0,620	2,130	2,000	-6,10%	222,58%	48,000
37	STIP	3	4 207 824	2,880	2,950	2,900	-1,69%	0,69%	12,203
source: bVMT									données fournis à titre indicatif

				Clôture		16/05/2025			
	Titres	Nominal	Titres admis	Décembre 2024	Semaine précédente	De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
	CIMENTIER								754,826
38	Carthage Cement	1	343 624 940	2,190	1,980	2,130	7,58%	-2,74%	731,921
39	Ciments de Bizerte	1	44 047 290	0,420	0,620	0,520	-16,13%	23,81%	22,905
	CHIMIE								453,318
40	Air Liquide	25	1 637 504	100,000	103,000	103,200	0,19%	3,20%	168,990
41	ALKIMIA	10	3 947 253	17,600	13,500	13,510	0,07%	-23,24%	53,327
42	ICF	10	2 100 000	99,000	109,480	110,000	0,47%	11,11%	231,000
	INDUSTRIES DIVERSES								2 792,000
43	Euro-Cycle	1	9 801 000	11,800	13,510	13,330	-1,33%	12,97%	130,647
44	MPBS	2	10 334 430	12,210	13,900	13,690	-1,51%	12,12%	141,478
45	New Body Line	1	4 250 400	4,950	4,590	4,500	-1,96%	-9,09%	19,127
46	Office PLAST	1	14 662 164	1,650	1,780	1,630	-8,43%	-1,21%	23,899
47	SAH Lilas	1	84 015 979	10,220	12,410	12,350	-0,48%	20,84%	1 037,597
48	Atelier Meubles Int	1	5 561 635	5,880	6,340	6,310	-0,47%	7,31%	35,094
49	SIAME	1	15 444 000	3,580	3,250	3,390	4,31%	-5,31%	52,355
50	SANIMED	1,109	12 400 000	1,470	0,770	0,690	-10,39%	-53,06%	8,556
51	SOMOCER	1	40 656 000	0,410	0,640	0,660	3,13%	60,98%	26,833
52	SOTEMAIL	1	34 513 514	4,300	2,810	2,810	0,00%	-34,65%	96,983
53	SOTUVER	1	39 254 475	12,610	13,760	13,700	-0,44%	8,64%	537,786
54	SOTIPAPIER	1,09	28 184 091	5,450	3,750	3,760	0,27%	-31,01%	105,972
55	SOTRAPIL	5	4 138 200	15,080	20,180	21,790	7,98%	44,50%	90,171
56	TPR	1	50 000 000	6,330	9,640	9,710	0,73%	53,40%	485,500
	IMMOBILIER								76,424
57	SIMPAR	5	1 100 000	35,900	34,400	34,400	0,00%	-4,18%	37,840
58	SITS	1	15 600 000	1,900	1,910	1,910	0,00%	0,53%	29,796
59	ESSOUKNA	1	5 050 500	1,560	1,720	1,740	1,16%	11,54%	8,788
	TECHNOLOGIE								83,686
60	AETECH	1	2 223 334	0,190	0,290	0,320	10,34%	68,42%	0,711
61	TELNET Holding	1	12 130 800	6,000	6,890	6,840	-0,73%	14,00%	82,975
	SERVICES								1 730,288
	DISTRIBUTION AUTOMOBILE								1 131,971
62	ARTES	1	38 250 000	8,200	10,970	11,100	1,19%	35,37%	424,575
63	CITY CARS	1	18 000 000	12,700	15,640	16,000	2,30%	25,98%	288,000
64	ENNAKL Automobile	1	30 000 000	10,610	11,500	11,740	2,09%	10,65%	352,200
65	UADH	1	36 953 847	0,540	0,530	0,520	-1,89%	-3,70%	19,216
66	STA	1	2 000 000	21,000	24,360	23,990	-1,52%	14,24%	47,980
	AUTRES SERVICES								180,218
67	CELLCOM	1	4 461 532	2,340	1,910	1,930	1,05%	-17,52%	8,611
68	TUNISAIR	1	106 199 280	0,370	0,370	0,370	0,00%	0,00%	39,294
69	SMART Tunisie	5	10 123 443	13,650	13,340	13,070	-2,02%	-4,25%	132,313
	TELECOMMUNICATIONS								102,963
70	SOTETEL	5	4 636 800	6,990	6,500	6,600	1,54%	-5,58%	30,603
71	Tawasol GH	1	108 000 000	0,640	0,710	0,670	-5,63%	4,69%	72,360
	DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								315,137
72	Sotumag	1	13 200 000	6,250	6,590	6,740	2,28%	7,84%	88,968
73	Magasin General	1	15 777 070	6,990	6,790	7,090	4,42%	1,43%	111,859
74	Monoprix	2	25 345 736	3,550	4,850	4,510	-7,01%	27,04%	114,309
(Données fournis à titre indicatif) source: BVMT									29 456,908

Des Chiffres

11 972 169

Au 06 novembre 2024, la Tunisie compte 11 972 169 habitants, contre 10 982 754 habitants en 2014, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 0,87 % (INS)



50,7%

Recensement 2024: Les femmes représentent 50,7 % de la population totale, soit une stabilité relative de cet indicateur par rapport aux années précédentes. (INS)



4-5%

La Tunisie pourrait gagner de 4 à 5% de son PIB grâce à une meilleure connectivité portuaire (Banque Mondiale)



100 MW

"Un projet photovoltaïque de 100 MW à Sid Bouzid a été sélectionné pour bénéficier d'une subvention du gouvernement du Japon jusqu'à 2 milliard de yens, soit l'équivalent de 42 millions de dinars", a annoncé l'ambassade du Japon en Tunisie.



40,7 %

Taux de remplissage moyen des barrages tunisiens au 16 mai 2025

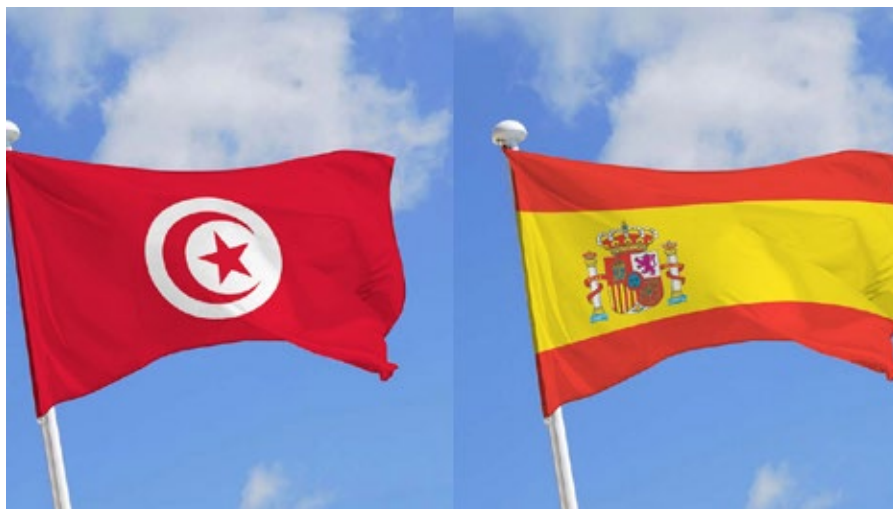


La coopération Tuniso-Japonaise s'est également appuyée sur les échanges professionnels et humains. 532 volontaires ont été envoyés, 759 experts ont été mobilisés et 1.824 cadres et étudiants tunisiens ont été formés au Japon.



CTECI |

Une dynamique renforcée pour les entreprises tuniso-espagnoles



La finance, elle, est déjà en action

Maria Sonsoles Valle Muñoz annonce une ligne de crédit de 25 millions d'euros. Déjà 42 projets financés. Il en reste 11 millions. Taux avantageux. Délai de grâce. Mode d'emploi fluide. Les PME tunisiennes n'ont plus qu'à s'en saisir.

La CTECI, elle, affine sa feuille de route

Statuts à uniformiser. Communication à muscler. Visas à fluidifier. Image à valoriser. Coopération à intensifier. C'est clair : la chambre se métamorphose en plateforme d'influence.

Et en toile de fond, un sujet qui mord : l'empreinte carbone

Rami El Golli rappelle : le MACF arrive. Janvier 2027. L'Europe ne veut plus de carbone sous-douané. C'est à nous d'anticiper.

Lundi 5 mai 2025, la Chambre tuniso-espagnole de commerce et d'industrie (CTECI) a tenu son Assemblée générale. Bilan, bilan moral, bilan financier. Mais surtout : un regain de volonté, un appel à la dynamique. La salle est studieuse, mais les ambitions sont claires.

Un mot d'ordre : coopération économique à haute valeur ajoutée

Nabhen Bouchaala, président de la chambre, sonne la marche : forums économiques, missions d'affaires, veille stratégique, accompagnement des membres. L'objectif ? Connecter davantage

les entreprises tunisiennes et espagnoles. Sur la table, des secteurs d'avenir : numérique, énergies renouvelables, agroalimentaire, tourisme durable. Des priorités solides, une ligne de conduite.

L'Espagne affiche la cadence

Son ambassadeur, Francisco Javier Puig Saura, le dit sans détour : « Nous sommes le moteur de la croissance en Europe ». 3,2 % en 2024. 2,3 % attendus cette année. La Tunisie peut – doit – en capter les retombées. Surtout que l'offshore fonctionne bien sous nos latitudes, a-t-il souligné.

Transferts de fonds, investissements, retraites |

Les nouvelles pistes pour mobiliser la diaspora



La diaspora tunisienne, estimée entre **1,3 et 1,4 million de citoyens**, représente un **levier financier et humain majeur**, selon **Fethi Zouhair Nouri**, gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Elle est principalement installée en **Europe et dans les pays du Golfe**.

Lors d'un atelier thématique sur « la contribution des diasporas à l'investissement et au développement durable », Nouri a souligné qu'une seule visite en Tunisie d'un membre de la diaspora génère **1 819 dinars de dépenses locales en moyenne**.

Plus de 2 milliards de dinars investis... mais un écart à combler. Le gouverneur de la BCT a rappelé qu'**au moins 50 % des Tunisiens de l'étranger** ont déjà investi en Tunisie, pour un montant estimé à **plus de 2 milliards de dinars**.

Pourtant, le transfert mensuel moyen reste modeste : 120 dollars par personne en 2024, contre une moyenne mondiale de 200 dollars. Un écart que Nouri juge préoccupant.

Quatre axes pour relancer la mobilisation

Afin d'amplifier l'impact économique de la diaspora, une stratégie à quatre piliers a été proposée :

1. Intégrer la diaspora dans l'élaboration des politiques publiques ;
2. Améliorer la circulation de l'information ;
3. Diversifier les instruments financiers adaptés ;
4. Améliorer le climat des affaires et l'encadrement entrepreneurial.
5. Des idées concrètes pour stimuler l'engagement

Le gouverneur a proposé des actions ciblées, dont :

- Capsules d'information dans les avions et bateaux à destination de la Tunisie ;
- Création d'obligations pour financer les infrastructures, à l'image de l'Inde et de l'Égypte;

- Lancement d'un plan d'épargne retraite en devises pour les expatriés, calqué sur le programme égyptien "Tomorrow's Pension" ;
- Meilleure sélection des projets entrepreneuriaux, en insistant sur la qualité des idées avant le financement.

Un appel solennel à la diaspora tunisienne

Fethi Zouhair Nouri a conclu en ces termes :

« Où que vous soyez dans le monde, il est de votre devoir de rester engagés pour contribuer au développement de notre pays et faire rayonner son image à l'international. »

L'OIM salue l'approche tunisienne

Amy Pope, directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a salué la dynamique tunisienne. Elle a rappelé que :

- 15 % de la population tunisienne vit à l'étranger ;
- Les transferts de fonds dépassent 5 % du PIB national ;
- À l'échelle mondiale, les transferts de fonds ont dépassé 650 milliards de dollars, soit plus que l'aide publique au développement.

Elle a encouragé la Tunisie à poursuivre sa feuille de route, portée en partenariat avec l'OIM, pour renforcer l'inclusion financière, l'accès au capital, les services numériques et la collecte de données.

en bref

Chiffres clés

- **+15 %** de la population tunisienne réside hors du pays
- **1 819 TND** de dépenses locales par visiteur de la diaspora
- **2 milliards TND** déjà investis par les Tunisiens de l'étranger
- **120 USD** : transfert mensuel moyen par individu tunisien (vs. 200 USD monde)



Conventions de non double imposition

Exemple : Convention entre la Tunisie et la France



Objectif de la convention

Signée le 28 mai 1973, cette convention bilatérale entre la Tunisie et la France vise à éliminer la double imposition et à établir une coopération administrative en matière fiscale. Elle s'applique aux impôts sur le revenu, les successions, les droits d'enregistrement et de timbre.

Champ d'application

La convention concerne les personnes physiques et morales résidentes de l'un ou l'autre État. Elle couvre l'impôt sur le revenu, les sociétés, les successions, ainsi que les droits d'enregistrement et de timbre.

Principes clés

- **Résidence fiscale** : En cas de double résidence, divers critères (domicile,

centre d'intérêt vital, durée de séjour, nationalité) permettent de déterminer l'État de résidence.

- **Établissement stable** : Définit ce qui constitue une présence fiscale permanente dans un autre pays (succursale, chantier, bureau...), sauf si les activités sont préparatoires ou auxiliaires.
- **Règle de répartition** : Les bénéfices d'une entreprise sont imposés dans l'État de résidence sauf s'il existe un établissement stable dans l'autre État.
- **Traitement des revenus** : Les dividendes, intérêts, redevances, plus-values et rémunérations sont imposables selon leur nature, leur origine, et la présence éventuelle d'un établissement stable.

Succession et donation : L'impôt est généralement prélevé dans le pays de localisation du bien, avec des règles détaillées selon la nature (biens mobiliers, immobiliers, parts sociales...).

Élimination de la double imposition

Chaque État applique une méthode de crédit d'impôt ou d'exonération partielle selon le type de revenu. Des modalités spécifiques sont prévues pour les dividendes, redevances, et contrats clés en main.

Coopération administrative

La convention prévoit un échange de renseignements fiscaux, une procédure amiable pour résoudre les différends, et des exemptions spécifiques pour les diplomates, fonctionnaires, étudiants, artistes ou stagiaires.

[Liste des 55 pays avec lesquels la Tunisie a signé des conventions de non-double imposition :](#)

Yemen – Vietnam – UMA – Turquie – Syrie – Sultanat d'Oman – Suisse – Suède – Sudan – Slovaquie – Serbie – Sénégal – Royaume-Uni – Roumanie – République Tchèque – Qatar – Portugal – Pologne – Pays-Bas – Pakistan – Norvège – Mauritanie – Maroc – Malte – Mali – Lybie – Luxembourg – Liban – Koweït – Jordanie – Italie – Iran – Indonésie – Île Maurice – Hongrie – Grèce – France – Éthiopie – Espagne – Émirats Arabes Unis – Égypte – Danemark – Côte d'Ivoire – Corée du Sud – Chine – Canada – Cameroun – Burkina Faso – Belgique – Autriche – Arabie Saoudite – Amérique – Allemagne – Algérie – Afrique du Sud.

Immatriculations automobile

1er Trimestre 2025



Le nombre de voitures commercialisées sur le marché tunisien durant le premier trimestre 2025, que ce soit par les concessionnaires agréés ou via le marché parallèle, s'est élevé à 17 439 véhicules, contre 15 343 véhicules durant la même période de l'année 2024.

Les concessionnaires agréés ont réussi à vendre 11 860 véhicules des différentes catégories au cours de ce trimestre, contre 11 191 véhicules à la même période de l'année précédente, enregistrant une hausse de 5,9 %.

Selon les données de la Chambre nationale syndicale des concessionnaires et constructeurs automobiles, relevant de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), 5 579 voitures ont été vendues sur le marché parallèle, contre 4 152 voitures entre mars 2025 et 2024, soit une augmentation de 34 %. Le marché parallèle, selon la même source, désigne la vente de voitures par certains commerces privés implantés dans diverses régions du pays, qui investissent dans l'achat et la revente de véhicules au public.

S'agissant des voitures populaires, 1 632 unités ont été

vendues contre 1 453 durant la même période, avec une moyenne de 570 voitures vendues en mars 2025 contre 526 en mars 2024. Six marques commerciales ont proposé ces véhicules populaires, avec un prix maximal atteignant 34 805 dinars et un prix minimal de 28 925 dinars.

Par ailleurs, 3 637 véhicules utilitaires ont été vendus durant le premier trimestre de l'année en cours, contre 3 296 à la même période de l'année précédente, soit une hausse de plus de 10 %. Quant aux voitures de tourisme, 8 223 unités ont été vendues contre 7 895, enregistrant une augmentation d'environ 4,1 %.



QNB soutient les hôpitaux « Aziza Othmana » et « Béchir Hamza »



QNB Tunisia a annoncé son soutien aux travaux d'aménagements et d'équipements à l'hôpital Aziza Othmana et à l'hôpital d'enfants Béchir Hamza à Tunis, afin de pallier le manque d'équipements essentiels.

Cette initiative, menée par QNB en partenariat avec l'Association Carthage Horizon et en coordination avec le ministère de la Santé, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la banque en matière de responsabilité sociétale et de son engagement envers le secteur de la santé.

Dans ce cadre, QNB a fourni des équipements au service d'hématologie de l'hôpital Aziza Othmana. Parallèlement, la banque a soutenu la réhabilitation des espaces dédiés aux mères et aux enfants hospitalisés au sein du service pédiatrique de l'hôpital Béchir Hamza, contribuant ainsi à améliorer la qualité des soins et à offrir un environnement sain aux patients.

Ces services ont été inaugurés le 5 mai 2025 en présence du Ministre de la Santé, Dr Mustafa Al-Ferjani, qui a souligné l'importance

du soutien du secteur privé, représenté ici par QNB et la société civile, pour améliorer les conditions d'accueil des patients et leur offrir une meilleure qualité de soin.

QNB Tunisia est présente dans 11 gouvernorats avec 25 agences dont deux agences dédiées à la clientèle Premium situées sur l'avenue Mohammed V à Tunis et à Sousse ainsi que 3 centres d'affaires pour les entreprises à Tunis et Sousse, et un bureau de change à l'aéroport de Tunis-Carthage.

Quels pays recrutent le plus de compétences tunisiennes en 2025?



Le nombre de Tunisiens recrutés pour travailler à l'étranger a diminué au cours du premier trimestre 2025, selon les chiffres de l'Agence tunisienne de coopération technique (ATCT).

653 Tunisiens ont été recrutés jusqu'au 31 mars 2025, contre **732** à la même période de 2024.

Néanmoins, cette tendance reste nettement plus favorable qu'en **2021**, période marquée par la pandémie de Covid-19, où seuls

399 recrutements avaient été enregistrés.

Allemagne, Canada et Arabie Saoudite : principaux pays recruteurs

Les compétences tunisiennes continuent d'être sollicitées à l'international, notamment par des pays européens et arabes.

Le top 6 des destinations :

- **Allemagne** : 207 recrutés

- **Canada** : 97
- **Arabie Saoudite** : 90
- **France** : 50
- **Italie** : 35
- **Qatar** : 28

Le secteur de la santé reste prédominant

Le secteur de la santé arrive en tête avec **358 cadres médicaux** et paramédicaux, représentant **55 %** des recrutements.



Archéologie

La directrice de la division de l'inventaire général et des recherches à l'Institut National du Patrimoine (INP) Samira Sehili, a annoncé, hier vendredi à Kasserine, la découverte, dans le cadre d'une mission scientifique de terrain, d'un nouveau site archéologique à "Henchir Dharraoui", situé dans la région de Djebel Salloum, dans le gouvernorat de Kasserine.

Dans une déclaration à l'agence TAP, en marge de sa participation au huitième colloque scientifique international sur "l'histoire des Steppes tunisiennes", organisé les 8, 9 et 10 mai à Sbeitla, Samira Sehili a précisé que ce site remonte à la période romaine, s'étendant du 3ème au 7ème siècle après J.-C.

Ce site, qui couvre une superficie d'environ cinq hectares, renferme notamment un pressoir à huile d'olive avec l'ensemble de ses composantes, une nécropole de l'époque antique, des thermes romains, un ancien village, ainsi que des installations hydrauliques et deux inscriptions.

La chercheuse a indiqué que le gouvernorat de Kasserine était l'une des régions les plus réputées durant cette période de l'histoire pour la production et l'exportation de l'huile d'olive. Elle a précisé que le site, qui figure désormais sur les cartes topographiques et archéologiques, est encore en phase d'exploration et qu'un programme de fouilles pourrait être envisagé dans une phase ultérieure.

Suivent ensuite :

- Enseignement : 56
- Administration : 48
- Industrie : 47
- Culture et sport : 39
- Tourisme et services : 33
- Transport : 27
- TIC et communication : 18
- Commerce : 17

27 201 coopérants tunisiens dans le monde

L'ATCT comptabilise un total de 27 201 coopérants et experts actuellement en poste.

Répartition géographique :

- Pays arabes : 56 %
- Europe : 29 %
- Canada : 13 %

Coopération triangulaire et initiatives Sud-Sud

Dans le cadre du **développement Sud-Sud**, deux experts tunisiens ont été déployés en Guinée pour accompagner la **promotion des exportations**.

De plus, 28 cadres africains et arabes ont participé à des stages et ateliers organisés par la Tunisie afin d'échanger des expériences et renforcer leurs compétences.

L'ATCT poursuit également la mise en œuvre de 4 projets en partenariat avec la **Banque islamique de développement**, dans les domaines suivants :

- Santé
- Numérisation des services financiers
- Commerce
- Sécurité alimentaire

Ces projets ciblent : les Comores, la Guinée, le Tchad et Djibouti.

en bref

Indicateurs clés

- 653 Tunisiens recrutés à l'étranger au 31 mars 2025
- 207 recrutements vers l'Allemagne (1er pays d'accueil)
- 358 recrutés dans le secteur santé
- 27 201 coopérants tunisiens dans le monde
- 4 projets triangulaires actifs avec la Banque islamique de développement

ils Ont Dit

Economie

les politiques actuelles – en particulier en période de crise – génèrent des distorsions majeures dans notre modèle économique. L'État, en renforçant son emprise sur les mécanismes économiques sans créer de valeur réelle, accapare les ressources au détriment de la communauté productive. Ce faisant, il organise une forme de paupérisation systémique des travailleurs, des investisseurs et des entrepreneurs – pourtant les piliers de la croissance et de la répartition équitable de la richesse. Adnene Ben Salah



Europe

La guerre commerciale de 2025 révèle la fragilité des interdépendances économiques et pousse l'Europe à revoir en profondeur sa stratégie industrielle. Pour l'heure, l'avenir de plusieurs filières reste suspendu à l'issue des négociations internationales en cours.



Richesse

Si les créateurs de valeur – entrepreneurs, producteurs, travailleurs – sont en difficulté, et si le financement de l'activité productive se raréfie, alors se pose légitimement une question cruciale : d'où proviennent les résultats des institutions financières ? Quelle richesse réelle justifie l'augmentation de la masse monétaire ? Et sur quelles bases l'État parvient-il à clôturer son budget ? - Adnene Ben Salah



IA

L'intelligence artificielle fait son chemin dans les rédactions tunisiennes, mais de façon encore prudente. Si la traduction et l'analyse des données sont désormais des outils familiers, le virage vers la création de contenus plus visuels, interactifs et personnalisés reste à initier.



Innovation

Environnement défavorable à l'innovation : « des tarifs douaniers élevés, un écosystème de recherche peu développé, des exportations au contenu technologique réduit, un recours insuffisant à l'économie de la connaissance et une main-d'œuvre non numérisée ».



Il est crucial de libérer cette dynamique positive en établissant un "tourbillon vertueux autocentré". À chaque étape, une ingénierie économique et financière spécifique devrait être mise en œuvre pour éviter les dérapages.



FILT2025 |

Hector Sonon, Seif Eddine Nechi, Kamal Zakour et Abir Gasmi défendent la BD africaine



Quatre auteurs ont participé, dimanche, à une rencontre « autour de la Bande dessinée, illustration et caricature de presse en Afrique » organisée dans le cadre de la Foire internationale du Livre de Tunis.

Réunis au pavillon de l'Institut français de Tunisie, au parc des expositions du Kram, le Béninois Hector Sonon, l'Algérien Kamal Zakour et les Tunisiens Seif Eddine

Nechi et Abir Gasmi, sont des auteurs qui viennent d'univers différents.

Cette génération de caricaturistes, illustrateurs, bédéistes, scénaristes et peintres, milite pour instaurer une forme d'art et d'expression peu valorisée par "les décideurs culturels et les éditeurs".

Le rendez-vous a permis de jeter la lumière sur une expression artistique qui peine à trouver sa place en Afrique.

Parcours croisés dans la BD et la caricature de presse

En visite en Tunisie pour la première fois, Hector Sonon est revenu sur les conditions ayant favorisé sa passion pour le dessin et la caricature de presse. "J'ai compris, très tôt, qu'avec le dessin, on peut s'exprimer...", a déclaré le dessinateur béninois. Enfant, " je s'enfermait et dessinait beaucoup", dit-il. Cependant, son orientation vers la BD s'est révélée dans un stade ultérieur de sa vie d'adulte. Son

talent dans la caricature lui a permis de collaborer, depuis son jeune âge, avec un journal local où il commence à dessiner dans la presse à l'âge de 17 ans puis remporter des bourses pour perfectionner son art à l'étranger. En plus de sa vocation d'artiste peintre, Hector Sonon travaille pour l'hebdomadaire satirique "Le Déchainé du Jeudi" paraissant à la ville de Cotonou, tous les jeudis. La peinture, le dessin de presse et la Bande Dessinée sont des disciplines qui n'ont pas de secret pour cet artiste au parcours diversifié.

Idem pour Seif Eddine Nechi qui a fait le même parcours précoce dans la caricature de presse quand il avait à peine 15 ans. "Je faisais des caricatures pour un quotidien dans la rubrique faits-divers". Pour lui être caricaturiste, était une passion et un métier d'avenir, un rêve qu'il devra plus tard y renoncer.

Autour de sa passion pour la BD, Seif Eddine Nechi, psychologue de formation ayant fait ses débuts dans la publicité, explique : "après avoir fréquenté le milieu artistique, je me suis retrouvé, par hasard, dans le cinéma d'animation", assurant une vocation qu'il devra aussitôt adopter et s'y investir pleinement. Dessinateur de bande dessinée et illustrateur, l'Algérien basé à Tunis, Kamal Zakour, assure avoir toujours été intéressé

par la BD, un art auquel il était assez accoutumé depuis son jeune âge. Actuellement son travail est beaucoup plus en tant qu'illustrateur que bédéiste.

Quels défis pour la BD en Afrique ?

Cette génération d'artistes africains est en train de se frayer un chemin pour instaurer une forme d'art et d'expression peu valorisée par les décideurs culturels, les éditeurs et en manque de visibilité auprès du grand public.

Les jeunes sont beaucoup plus portés sur cet art en vogue dans les studios hollywoodiens et dans des pays comme le Japon, sa culture manga et son célèbre studio d'animation Ghibli fondé il y a quatre décennies.

Les jeunes sont beaucoup plus portés sur cet art très en vogue dans les studios hollywoodiens et dans des pays comme le Japon, sa culture manga et son célèbre studio d'animation Ghibli.

En Afrique et dans le monde arabe, la réalité est toute autre. Abir Gasmi, scénariste plusieurs fois primée, membre d'un collectif de la BD, a parlé de "l'effervescence générale ayant suivie le printemps arabe et la naissance de beaucoup de collectifs de Bande dessinée..". Ce qui unit ces quatre artistes est la même question celle de



CONTACT US ➔

WMC
Lemag

comment promouvoir un art en quête de reconnaissance, comme elle l'a déclaré Abir Gasmi tout en affichant son regret du fait que "les autorités culturelles ne considèrent pas la Bande Dessinée en tant que discipline artistique ». Ce genre d'art, la BD, est face à « un marché désorganisé et un manque de données sur les tendances dans le secteur de l'édition, comme l'a expliqué Seif Eddine Nechi, constatant la perception générale de ce qu'est vraiment la Bande Dessinée, absente du registre officiel comme étant une forme d'art à part entière, et souvent assimilée à un genre destiné uniquement à l'enfance ».

Le problème de distribution constitue un handicap pour ces auteurs au niveau de la

créativité et la distribution de leurs créations, surtout avec la réticence des éditeurs à publier des livres de BD, a fait constater l'artiste béninois.

« La BD africaine n'existe pas. Les auteurs ne manquent pas, c'est plutôt une question en lien avec toute la chaîne du livre qui fait défaut », a-t-il estimé. « Face à cette situation assez complexe, il a affirmé que les auteurs de la Bande Dessinée continuent à exister grâce à d'autres métiers parallèles et leur passion ».

Malgré la tentative de certains éditeurs à publier pour des bédéistes, la réalité de la BD en Algérie est identique et le manque des financements, a également indiqué Kamal Zakour.

Dans un monde de plus en plus dominé par l'Intelligence Artificielle, le métier de dessinateur et caricaturiste est face à de véritables défis. Le Japon, par exemple, cherche à instaurer un cadre législatif sur les droits d'auteurs et la réglementation de l'usage de l'IA, a-t-on indiqué.

Les conférenciers ont souligné la nécessité d'intégrer cet art dans les manuels d'enseignement et l'adoption d'approches pédagogiques. En parallèle, ils ont préconisé davantage d'implication des mécènes et la mise en place d'une politique qui encourage à initier et à éduquer les gens à cet art.





Entre envolées industrielles, crispations monétaires et absurdités réglementaires, l'économie mondiale continue de valser au rythme des paradoxes. Voici ce que j'en retiens cette semaine. – Mister W.

La claque positive

L'Algérie accélère sur l'exportation hors hydrocarbures

Cette semaine, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a fait sensation avec l'annonce d'un excédent commercial record et d'une croissance supérieure à 4,2 % en 2024. Mais c'est surtout le cap fixé qui interpelle : faire des exportations hors hydrocarbures le nouveau moteur de l'économie nationale. Les chiffres commencent à suivre : 13 milliards de dollars en 2023, contre à peine 2 milliards dix ans plus tôt. L'État veut industrialiser à marche forcée, relancer les filières manufacturières et réduire la dépendance aux recettes pétrolières. Un pari ambitieux, soutenu par une stratégie d'État qui mélange patriotisme économique, réformes douanières et incitations à la production locale.

Conclusion de Mister W.

Quand le baril inspire moins que le "made in DZ", c'est peut-être bon signe.

Panique à bord

La dette mondiale explose, les taux suivent... et les pays plongent

Cette semaine, le FMI et la Banque mondiale ont tiré la sonnette d'alarme : la dette publique mondiale a atteint un niveau record de 100 000 milliards de dollars. Dans ce contexte, les taux d'intérêt restent durablement élevés, en particulier aux États-Unis et en Europe, compliquant l'accès au financement pour les pays à revenu intermédiaire. Résultat : refinancer sa dette devient un cauchemar pour les économies fragiles. Le Ghana, le Pakistan ou encore l'Égypte négocient en urgence. La Tunisie, elle, reste à l'écart des marchés internationaux depuis trois ans. Pire : chaque hausse de taux alourdit mécaniquement la facture de la dette extérieure. Et pendant que les grandes puissances se refinancent à coups de milliards, le Sud, lui, se serre la ceinture... au point d'en étouffer.

Conclusion de Mister W.

Le Sud paie cash les taux du Nord. Et sans carte Gold, svp.

L'absurde en action

Commerce mondial : le Doliprane devient produit stratégique

Le groupe Sanofi a confirmé cette semaine la mise en vente de sa filiale Opella, qui fabrique et commercialise notamment le célèbre Doliprane. Le repreneur pressenti ? Un fonds américain, Clayton Dubilier & Rice. En France, c'est le branle-bas de combat : élus, syndicats et industriels alertent sur une possible perte de souveraineté... pour un médicament vendu sans ordonnance. Le paracétamol, jusque-là produit anodin, devient tout à coup un enjeu géopolitique. Il manquerait plus que le G7 en fasse un sujet de sommet.

Conclusion de Mister W.

Après le gaz, le blé et les semi-conducteurs, voici venir la diplomatie... du cachet.

Disparition de Kafon |

Retour sur un parcours musical inoubliable



Le rappeur Ahmed Laabidi, connu sous le nom de scène "Kafon", est décédé ce samedi, selon une déclaration de son manager à la radio Jawhara FM.

Kafon s'était fait un nom en Tunisie grâce à sa chanson emblématique "Houmani", interprétée en duo avec le chanteur Mohamed Amine Hamzaoui. Il s'est également illustré au fil des années avec plusieurs titres marquants tels que "Maalesh", "El Ayem" ou encore "Nheb Neqlaa". En plus de sa carrière musicale, il avait exploré le monde de la comédie, notamment à travers les séries "Nouba" et "Raquouj 1 et 2".

Paix à son âme.

Kafon, voix rebelle et authentique du rap tunisien

Ahmed Laabidi, plus connu sous son nom de scène Kafon, est né en 1983 à Tunis, dans le quartier populaire de Bab El Khadhra. Dès ses débuts dans les années 2000, il s'impose comme une figure montante de la scène rap underground tunisienne, avec un style brut, sincère et résolument engagé.

C'est en 2013 que Kafon atteint une notoriété nationale avec le titre "Houmani", en duo avec Mohamed Amine Hamzaoui. Véritable phénomène sur les réseaux sociaux et dans les rues, cette chanson devient un

hymne des quartiers populaires et une radiographie musicale des inégalités sociales et de la jeunesse marginalisée. Le clip dépasse rapidement le million de vues sur YouTube, une première à l'époque pour un morceau local.

À travers ses titres comme "Maalesh", "El Ayem", "Nheb Neqlaa" ou "Hkeyet Ettalyena", Kafon construit une œuvre marquée par la réalité du quotidien, l'espoir, la colère et l'authenticité. Il parvient à conjuguer une parole crue à des mélodies accessibles, devenant l'un des rares artistes à faire le pont entre la rue et le grand public.

Malgré des périodes de silence liées à des soucis de santé et de justice, Kafon fait preuve d'une grande résilience artistique. Il diversifie aussi ses expériences, en apparaissant à l'écran, notamment dans des séries à succès comme "Nouba" (de Abdelhamid Bouchnak) et "Raquouj 1 et 2", où il confirme son charisme en tant qu'acteur.

Kafon était plus qu'un artiste : un symbole générationnel, une voix sans filtre d'une Tunisie urbaine tiraillée entre résilience et frustration. Il est décédé le samedi 10 mai 2025, à l'âge de 43 ans, laissant derrière lui une empreinte indélébile dans la mémoire musicale du pays.

Tennis |

50 joueurs internationaux pour un Open de Tunis prometteur



Le **Tournoi international de tennis Open de Tunis** s'apprête à vivre sa **20e édition**, du **12 au 17 mai 2025**, sur les courts du Tennis Club de Tunis. Classé dans la catégorie **ATP Challenger 75**, le tournoi est doté de **100 000 dollars** et attribue jusqu'à **75 points ATP** au vainqueur en simple.

Une participation internationale de haut niveau

La directrice du tournoi, **Salima Ben Mustapha**, a annoncé la présence de **50 joueurs issus de 25 pays**, parmi lesquels figurent plusieurs noms bien classés dans le circuit ATP, à l'image du Français **Valentin Royer (117e mondial)**. Le tournoi se jouera en **simple et en double** sur terre battue.

Cette compétition, selon les organisateurs, représente une **étape clé dans la préparation à Roland-Garros**, offrant une vitrine aux jeunes talents du circuit professionnel.

Une délégation tunisienne motivée malgré l'incertitude

La Tunisie sera représentée en simple par **Adem Nagoudi, Ala Trifi, Ahmed Darmoul et Omar Knani** dans les qualifications, et par **Aziz Dougaz, Aziz Ouakaa et Moez Chargui** dans le tableau principal. En double, la participation de **Skander Mansouri** reste incertaine pour raisons médicales. Il pourrait faire équipe avec Ouakaa. **Une autre**

paire potentielle : **Dougaz – Paire (FRA)**.

Une édition symbolique et populaire

Le président du Tennis Club de Tunis, **Kheireddine Kechrid**, a rappelé que le tournoi, lancé en 1982, s'inscrit dans une **tradition sportive de plus de 40 ans**, marquée par des interruptions durant la pandémie. Le club, vieux de **102 ans**, dispose de **15 courts en terre battue**, dont un central pouvant accueillir **2800 spectateurs**.

La présidente du comité, **Chiraz Elloumi**, a annoncé que **l'entrée sera gratuite**, et a appelé à une **mobilisation du public et des médias** pour faire rayonner davantage le tournoi.

Répartition des prix

Simple :

Vainqueur : **14 200 \$ / 75 pts**
Finaliste : **8 330 \$ / 44 pts**

Double :

Équipe gagnante : **4 980 \$ / 75 pts**
Finalistes : **2 880 \$ / 50 pts**

L'UBCI marque son engagement sur le terrain |

Partenaire du Kia Tunis Open 2025



À l'occasion du lancement officiel de la 20e édition du Kia Tunis Open, l'UBCI a renouvelé son engagement en tant que partenaire officiel de ce rendez-vous emblématique du tennis, qui se tiendra du 12 au 17 mai 2025 au Tennis Club de Tunis.

Au-delà de la compétition, ce partenariat reflète une conviction forte portée par l'UBCI à travers son engagement en termes de responsabilité sociétale. À l'image de l'UBCI, ce partenariat représente une alliance fondée sur des valeurs partagées d'excellence, de confiance mutuelle et d'engagement collectif.

Cette édition anniversaire est une occasion renouvelée pour prolonger cette volonté de soutenir les dynamiques positives, de contribuer au rayonnement du sport tunisien, mais aussi d'encourager les parcours inspirants qui naissent sur et autour du court.

« L'UBCI est absolument ravi et honoré de continuer à être partenaire de cet événement, nous partageons avec beaucoup de fierté les valeurs de ce sport, les valeurs de persévérance et les valeurs d'excellence.

Ces mêmes valeurs que nous veillons à mettre en œuvre tous les jours et que nous veillons à mettre au service de nos clients pour continuer à améliorer nos qualités de service.

Pour cette année, nous allons être présents du 12 au 17 mai, nous allons prendre place avec les partenaires et avec les organisateurs de l'événement que je remercie personnellement pour tout le dévouement et pour tout l'engagement afin de réussir cet événement.

& Nous nous engageons encore une fois à continuer à apporter

tout notre soutien au sport, aux jeunes en général.

Et nous allons continuer à lier notre image de marque à celle du Kia Tunis Open parce que ça nous honore et parce que nous partageons les valeurs de ce sport, les valeurs de persévérance et les valeurs d'excellence. »

a déclaré M. Wahib Abdelhedi, Directeur du Corporate Banking à l'UBCI, avant d'ajouter : « Le tennis, par son exigence, son esprit de compétition et sa beauté, est plus qu'un simple sport. Il est un terrain d'opportunités et de rencontres, et c'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'associer l'image de l'UBCI à celle du tennis. »

À travers sa présence au Kia Tunis Open, l'UBCI entend également offrir au public une expérience enrichie, à travers un espace dédié sur le village du tournoi, lieu d'échange, de découverte et de proximité. Ce 20e anniversaire du tournoi est plus qu'un jalon sportif : c'est la célébration d'un parcours, d'un héritage et d'une ambition commune. L'UBCI est fière d'y prendre part, souhaitant un excellent tournoi aux spectateurs et aux athlètes.

Pourquoi ce tournoi est-il si important pour le tennis tunisien ?



Le Tennis Club de Tunis a tenu ce jeudi une conférence de presse pour présenter les derniers préparatifs de la 20e édition de l'Open KIA de Tunis, prévue du 12 au 17 mai. Cette édition anniversaire réunira plus de 50 joueurs issus de 25 pays, avec un prize money total de 100 000 dollars.

Le tournoi accueillera des talents internationaux de renom, à l'image du Français Valentin Royer, 117e joueur mondial, ainsi que les meilleurs espoirs tunisiens. La finale aura lieu le samedi 17 mai.

Partenaire historique de l'événement, KIA Tunisie, représentée par la société CityCars, renouvelle son engagement pour trois éditions supplémentaires. Son directeur général, Riadh Annabi, a déclaré que cette 20e édition est l'aboutissement de 16 années de partenariat, marquant ainsi "le début d'un nouveau cycle d'engagement".

Une nouveauté cette année : le soutien individuel au jeune espoir tunisien Aziz Dougaz.

"Nous savons combien le tennis tunisien manque de soutien. En adoptant cette approche, nous

voulons tester un modèle de soutien direct aux joueurs. Si c'est concluant, nous continuerons", a expliqué Annabi.

Au-delà des matchs, le tournoi proposera tout au long de la semaine un programme d'animations et d'activités destinées à tous les publics, transformant le Tennis Club en véritable village festif.

Répartition des prix :

- Simple : Vainqueur – 14 200 \$ / Finaliste – 8 330 \$
- Double : Vainqueurs – 4 980 \$ / Finalistes – 2 880 \$

Pack liberté pro

البنك
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

Simplifiez votre gestion financière avec le Pack Liberté Pro

Offre groupée de produits et services bancaires destinée aux professionnels libéraux.



CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn

Pourquoi protéger l’Huîtrier pie est crucial pour la biodiversité côtière



Le bureau du Fonds Mondial pour la Nature (WWF) pour l'Afrique du Nord a mis l'accent, samedi, sur l'importance de protéger les oiseaux migrateurs menacés de disparition, à l'instar de l'Huîtrier pie (*Haematopus ostralegus*), qui

figure parmi les espèces hivernant en Afrique du Nord.

En Afrique du Nord, cette espèce est observée principalement dans le golfe de Gabès, et dans certaines zones humides comme

Ghar El Melh en Tunisie et le parc d'El Kala en Algérie. Le déclin continu de sa population est dû à la dégradation de son habitat naturel et à la pollution dans les zones côtières et humides.

Un oiseau reconnaissable et en danger

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2025, célébrée sous le thème « *Espaces partagés : Créer des villes et des communautés accueillantes pour les oiseaux* », le WWF Afrique du Nord a rappelé que l'Huîtrier pie – aussi appelé **Pie de mer** – est une espèce facilement reconnaissable grâce à son plumage noir et blanc et à son long bec orange vif.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) estime que l'espèce est **quasi menacée**, avec une population adulte comprise entre **616 667 et 686 667 individus**.

Une campagne mondiale en faveur des oiseaux migrateurs

La Journée mondiale des oiseaux migrateurs est une campagne internationale coordonnée par un réseau mondial de partenaires (CMS, AEWA, EAAFP, EFTA) pour sensibiliser à la protection des oiseaux migrateurs et de leurs trajets transfrontaliers. Elle est célébrée deux fois par an – **en 2025, les 10 mai et 11 octobre** – afin de refléter la nature cyclique des migrations entre hémisphères.

Villes, humains et oiseaux : un équilibre fragile

À l'échelle mondiale, **49 % des espèces d'oiseaux** sont en déclin, et **une espèce sur huit est menacée d'extinction**. Les oiseaux migrateurs sont particulièrement affectés par :

- la **perte d'habitat**,
- la **pollution lumineuse**,
- les **collisions avec les vitres**,
- les **espèces invasives**,
- et les **pesticides domestiques**.

Selon une étude de 2024 publiée dans *Global Ecology and Biogeography*, **4 espèces d'oiseaux**

sur 5 ne peuvent prospérer dans des environnements dominés par l'humain.

L'appel des Nations unies : repenser les villes pour la biodiversité

Avec **55 % de la population mondiale** vivant aujourd'hui en zone urbaine – et **68 % attendus d'ici 2050** –, l'urbanisation rapide réduit les espaces disponibles pour les oiseaux. L'ONU plaide pour un urbanisme respectueux de la faune, considérant que la protection des oiseaux améliore également le **bien-être humain**, y compris la **santé mentale**. La présence d'oiseaux est souvent un indicateur de bonne santé écologique des milieux.

en bref

Indicateurs clés

- **616 667 à 686 667** : estimation de la population mondiale adulte de l'Huîtrier pie
- **49 %** : proportion d'espèces d'oiseaux en déclin dans le monde
- **1 sur 8** : proportion d'espèces d'oiseaux menacées d'extinction
- **4 sur 5** : espèces incapables de prospérer dans les milieux dominés par l'humain
- **68 %** : population mondiale attendue en zones urbaines d'ici 2050

L'eau coule à flots... mais nos barrages tiennent-ils le choc ?



L'ouverture partielle du barrage algérien de Oued Mellègue vers la Tunisie a suscité une vague d'inquiétudes sur les réseaux sociaux, certains craignant un gaspillage massif d'eau. Les autorités tunisiennes tiennent à rassurer : l'opération est maîtrisée

et fait partie d'un plan de gestion hydrique concerté.

Une opération de délestage sous contrôle

Selon Monir El Abidi, président de

l'Union régionale de l'agriculture au Kef, « le déversement de l'eau depuis le barrage algérien ne signifie en aucun cas une perte de ressource. L'eau est redirigée vers les barrages tunisiens, sans rejet à la mer ».

Ce déversement est intervenu après que le barrage algérien a atteint 100 % de sa capacité. Pour éviter tout risque de débordement, les autorités ont décidé de libérer une partie des eaux via l'oued Mellègue, en direction du territoire tunisien.

Le vieux barrage saturé, un nouveau presque prêt

Le barrage historique de Mellègue, situé au Kef, est vieillissant et ne peut plus absorber de grandes quantités d'eau. Il affiche actuellement un taux de remplissage de 48 %, ce qui correspond à environ 25 millions de mètres cubes.

Mais la bonne nouvelle vient du barrage de Mellègue Supérieur, en construction depuis plusieurs années. "Les travaux sont achevés à 95 %, et sa mise en service est prévue d'ici la fin de l'année", affirme El Abidi.

Des pluies encore attendues en mai et juin

Le flux d'eau en provenance de l'Algérie devrait se poursuivre dans les prochaines semaines, d'autant que les prévisions météorologiques annoncent encore des pluies pour mai et juin. Cela permettra de consolider les réserves hydriques en prévision de l'été, une période critique pour les agriculteurs et les zones rurales.

Des images impressionnantes relayées par l'Observatoire du climat

La scène de l'ouverture du barrage algérien a été largement relayée par l'Observatoire tunisien du climat à travers une vidéo virale, montrant un torrent d'eau se déversant dans l'oued Mellègue. Un spectacle impressionnant, mais qui n'annonce pas une catastrophe, selon les autorités.

en bref

Indicateurs clés

- Le barrage algérien a été ouvert car il était plein à 100 %.
- L'eau est dirigée vers les barrages tunisiens, notamment celui de Mellègue.
- 25 millions de m³ d'eau déjà stockés, taux de remplissage de 48 %.
- Le nouveau barrage sera opérationnel avant fin 2025.
- Aucune perte d'eau en mer prévue à ce stade.



CONTACT US



WMC
Lemag





Double imposition : Comment les États protègent les contribuables internationaux

Qu'est-ce qu'une convention de non-double imposition ?

Dans un contexte de mondialisation croissante des échanges économiques, les conventions de non-double imposition jouent un rôle clé dans la régulation des relations fiscales internationales. Ces accords bilatéraux, conclus entre deux États, visent à éviter qu'un même revenu ne soit imposé deux fois, d'une part dans le pays d'origine du revenu et d'autre part dans le pays de résidence du contribuable.

Des revenus exposés à la double imposition

La double imposition peut concerner différents types de revenus : salaires, dividendes, intérêts, redevances, revenus immobiliers, plus-values, ou bénéfices d'entreprise. Sans convention, un contribuable ou une entreprise opérant à l'international pourrait être lourdement pénalisé, freinant ainsi

les investissements transfrontaliers, la mobilité des travailleurs ou la coopération économique.

Un partage négocié des droits d'imposition

Pour y remédier, les conventions fiscales définissent les règles de répartition du droit d'imposer entre les deux États. En général, elles prévoient que certains revenus sont imposables uniquement dans le pays de résidence, d'autres dans le pays de la source, ou encore dans les deux pays mais avec un mécanisme de crédit d'impôt pour éviter la double imposition effective.

Une base commune : le modèle OCDE

Ces conventions reposent sur des principes harmonisés issus du modèle de convention fiscale de l'OCDE, largement utilisé comme référence internationale. Elles précisent les critères de résidence fiscale, les notions d'établissement

stable, et établissent des dispositions sur la non-discrimination, l'échange d'informations fiscales et les procédures amiables en cas de litige.

Un levier pour la coopération économique

Au-delà de leur objectif fiscal, ces accords renforcent la sécurité juridique pour les investisseurs, les entreprises et les expatriés. Ils favorisent la transparence, la coopération administrative et la lutte contre l'évasion fiscale.

Le cas de la Tunisie

La Tunisie, à l'instar de nombreux pays, a signé des conventions de non-double imposition avec plusieurs partenaires économiques (55 pays à cette date), notamment la France, l'Italie, l'Allemagne, le Canada ou les Émirats arabes unis. Ces accords sont essentiels pour encourager les échanges internationaux et garantir une fiscalité équitable et prévisible.

Détection précoce des maladies |

Quand les algorithmes sauvent des vies



Imaginez un monde où un simple scan, une prise de sang ou même un battement de cœur pourrait alerter les médecins avant que la moindre douleur n'apparaisse. Ce monde n'est plus une utopie. Grâce à l'apprentissage automatique — une branche de l'intelligence artificielle — les machines apprennent désormais à détecter ce que l'œil humain ne peut pas voir. Et cette révolution silencieuse est en

train de bouleverser la médecine moderne.

Quand les données prennent le pouls de notre santé

Chaque jour, nos corps produisent des milliards de données : rythme cardiaque, activité cérébrale, résultats d'analyses biologiques, images médicales, habitudes de vie, etc. Jusqu'à récemment, ces

données étaient souvent traitées de manière isolée, et leur volume dépassait largement les capacités humaines d'analyse.

C'est ici qu'interviennent les algorithmes d'apprentissage automatique. En « apprenant » à partir de vastes bases de données médicales, ils peuvent identifier des corrélations subtiles, des motifs invisibles pour les praticiens, et ainsi



Nomination

Le président du conseil de l'Ordre des experts comptables de Tunisie (OECT) Walid BEN SALAH, a été élu, président de la Fédération Panafricaine des Experts Comptables (Pan-African Federation of Accountants – PAFA), pour le mandat 2025-2027, a fait savoir mercredi l'OECT.

L'élection a eu lieu à l'issue de l'assemblée générale de cette Fédération tenue le mardi 6 mai 2025, à Kigali, au Rwanda.

La PAFA, est l'organisme continental rassemblant les corporations professionnelles africaines dans l'objectif de développer la profession comptable sur le continent. Elle a été créée en 2011 et compte 58 organisations comptables professionnelles relevant de 47 pays africains.

promet de réduire les coûts de santé, d'améliorer les chances de guérison et, surtout, de sauver des vies.

La médecine de demain se construit aujourd'hui, au croisement des sciences du vivant et de la puissance algorithmique. Encore faut-il que l'humain reste au centre de cette équation technologique.

détecter des signaux faibles, bien avant l'apparition de symptômes cliniques.

Des avancées concrètes dans plusieurs disciplines

- **Cancérologie** : certains algorithmes surpassent déjà les radiologues dans la détection de nodules pulmonaires précoces sur des scanners thoraciques. D'autres anticipent les rechutes de cancers à partir de simples marqueurs sanguins.
- **Neurologie** : des outils d'analyse prédictive identifient les signes avant-coureurs de la maladie d'Alzheimer jusqu'à dix ans avant son apparition clinique.
- **Cardiologie** : en analysant des électrocardiogrammes ou des données de montres connectées, les IA sont capables de prévoir des risques d'infarctus ou de fibrillation auriculaire avec une précision croissante.
- **Diabétologie, ophtalmologie, psychiatrie...** : dans toutes les spécialités, la détection précoce assistée par machine progresse à pas de géant.

Prédire n'est pas diagnostiquer : le rôle clé du médecin

Attention toutefois à ne pas confondre prédiction et diagnostic. Les algorithmes ne remplacent pas le médecin. Ils sont des outils d'aide à la décision, qui améliorent la précision, accélèrent le processus, et libèrent du temps médical. Le jugement humain reste essentiel, notamment pour interpréter les résultats dans leur contexte clinique.

Entre éthique et protection des données

Ces avancées soulèvent aussi des questions cruciales : comment garantir la confidentialité des données de santé ? Comment éviter les biais dans les modèles d'IA, souvent entraînés sur des populations non représentatives ? Comment s'assurer que les patients comprennent les résultats fournis par ces technologies ? L'enjeu n'est pas seulement technique, mais aussi sociétal.

Vers une médecine plus préventive et personnalisée

En favorisant l'anticipation plutôt que la réaction, l'IA médicale permet de repenser l'organisation des soins. On passe progressivement d'une médecine curative à une médecine préventive, prédictive et personnalisée. Cette transition

Le pigeon voyageur



et il nous informe que son chef hiérarchique chargé de l'unité d'infrastructures des Nations unies est un Tunisien

Ensuite, dans l'avion qui va à Sanaa, je surprends une discussion en tunisien -cela est facilement reconnaissable par 2 mots clés "iaachek" et "barcha",... ce dernier ayant été immortalisé par Saber Rebai- entre un monsieur et son portable, il s'avère qu'il s'agit d'un autre compatriote vivant à Amsterdam et qui vient faire du tourisme au Yémen.

Et le voyage continue sous d'autres cieux ... et des autochtones on en croise partout et ils sont sur tous les fronts. Ça rassure...

Ah ! s'il y avait un moyen de disposer de leurs coordonnées et de leurs impressions, que de livres pourraient être écrits et que de belles histoires pourraient être racontées sur les vols, les aéroports, les hôtes, les pays, les gens et tout le reste...

En attendant la suite de mon voyage,... le décalage horaire fait des ravages, car au Moyen-Orient on travaille le week-end ... et on se retrouve donc à travailler 7 jours sur 7...

*Ibtissem
(Mai 2006)*

Qui a dit que le Tunisien ne voyageait pas ? Pour le vérifier, il faut simplement voyager... donc me voilà encore une fois dans un avion et à côté de moi un vénérable monsieur qui me dit qu'il est prof de sport à Mascate depuis 17 ans ... et un peu plus loin un joyeux groupe de quinquagénaires qui vont poursuivre le voyage jusqu'à

New Delhi.

A l'escale de Doha, je me retrouve dans le même hôtel qu'un compatriote qui continue sur Khartoum où il va prospecter le marché.

Le lendemain, un Marocain se joint à notre table, il va à Darfour

LE MONDE SELON MISTER W.

Semaine n°235

PANIQUE A BORD:
la dette mondiale
asphyxie le Sud



L'ABSURDE EN ACTION:
diplomatie du cachet



LA CLAQUE POSITIVE:
l'Algérie mise sur l'industrie



QUAND LE BARIL SESSOUFFLE,
le "Made in DZ" prend le relais.





H O R S - S É R I E



Collection



Réinventons la banque ensemble !

1^{ère} Banque en ligne en Tunisie

OUVERTURE DE COMPTE



100% EN LIGNE



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



ALL NEW
MG5

À PARTIR DE
63 950^{DT}

